

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vingt-un décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FAVERGES DE LA TOUR, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Thierry SEMANAZ, Maire.

PRESENTS : MM Thierry SEMANAZ, Maire – Daniel CEZARD, Adjoint - Hugues SCHIAVO, Adjoint – Isabelle CRETIN, Adjointe - Jean Michel BATAILLON - Paulette MOREL - Jean-Marc DAMAIS – Olivier CHOMEL – Ntelo KINZONZI – Eric RABATEL – Raphaëlle REVENU CHARVET - Emmanuelle ROCHIER – Claude SAVIGNAT BILLAUDOT -

ABSENTS et EXCUSES : Gabriel COUTHON – Roselyne MARMONNIER

POUVOIR : néant

Emmanuelle ROCHIER a été nommée Secrétaire

~~~~~

La séance est ouverte à 20 h 40

Approbation du PV de précédente réunion du 29 novembre 2011 à l'unanimité.

Le Maire rappelle l'ordre du jour :

### **DELIBERATIONS à prendre :**

38/11 – Projet d'extension du bâtiment Mairie (médiathèque, bureaux, agence postale communale) : adoption du projet – plan de financement et demande de subvention

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Remplacement de l'adjoint administratif en charge de l'agence postale à/c du 16/01/2012,
- Recrutement des agents recenseurs,
- PLU : avis de la chambre d'agriculture.

### **TOUR DE TABLE**

## **DELIBERATIONS**

### **Délibération n° 31/11**

**Objet** : Projet d'extension du bâtiment Mairie (Médiathèque, bureaux, agence postale communale) : Adoption du projet - Plan de financement - Demande de subvention.

**Vu** la loi 2005-102 du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

**Vu** l'arrêté du 21 mars 2007, portant obligation la mise en place d'un diagnostic d'accessibilité handicapés pour tous les ERP (Etablissements Recevant du Public)

**Vu** le diagnostic d'accessibilité aux personnes à mobilité dans les ERP établi le 23/06/2010 par le Cabinet Qualiconsult,

**Vu** le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 19 septembre 2011 décidant d'engager la réflexion sur la mise aux normes des bâtiments communaux et la mise en place d'un groupe de travail sur ce projet,

**Vu** le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 18 octobre 2011 dans lequel Monsieur le Maire propose au groupe de travail une première réunion pour définir les besoins, les possibilités, les objectifs et les moyens pour réaliser ce projet.

**Monsieur le Maire** rappelle que ce projet consiste à mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par l'extension du bâtiment mairie qui accueillerait l'agence postale, la mairie et la Médiathèque.

**Monsieur le Maire** informe le conseil municipal que l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) subventionne à hauteur de 20 % selon des critères définis, les opérations d'aménagements spécifiques pour l'accessibilité des handicapés.

Il précise de même que le Conseil Général de l'Isère aide financièrement les projets culturels concernant les bibliothèques médiathèques.

**Le conseil municipal après avoir délibéré et voté à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'engager le projet d'aménagement et l'extension du bâtiment Mairie au vu de l'étude de faisabilité,
- **AUTORISE** le maire à poursuivre la mission de programmation,
- **ARRETE** les modalités de financement (ci-joint),
- **AUTORISE** le maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès :
  - des services de l'Etat dans le cadre de la DETR,
  - du Conseil général de l'Isère dans le cadre de la construction et l'aménagement d'une médiathèque,
  - de la Communauté de Communes dans le cadre des fonds de concours.
- **DONNE** pouvoirs au maire pour signer tous les documents de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'application de la présente délibération.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

**Délibération du conseil municipal n° 38/11 du 21 décembre 2011**

NB : Les coûts sont inscrits Hors Taxes

| <b>Financement</b> | <b>Montant HT de la subvention</b> | <b>date de la demande</b> | <b>date d'obtention</b> | <b>pourcentage</b> |
|--------------------|------------------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| DETR               | 140 286                            |                           |                         | 20 %               |
| CONSEIL GENERAL    | 49 000                             |                           |                         |                    |
| <b>SOUS TOTAL</b>  | <b>189 286</b>                     |                           |                         |                    |
| Autofinancement    | 312 147                            |                           |                         |                    |
| Emprunt            | 200 000                            |                           |                         |                    |
| <b>TOTAL</b>       | <b>701 433</b>                     |                           |                         |                    |

**INFORMATIONS**

**REMPLACEMENT DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF EN CHARGE DE L'AGENCE POSTALE :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de prévoir le remplacement de l'adjoint administratif en charge de l'agence postale qui doit être prochainement hospitalisé pour une intervention chirurgicale. Son arrêt est estimé entre 3 et 6 mois. Il sera remplacé dès le 16/01/2012. Un contrat de non titulaire pour remplacement d'agent en arrêt de travail sera établi pour la durée totale de l'absence.

**RECRUTEMENT POUR RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

Monsieur le Maire rappelle les dates du recensement de la population soit du 19/01 au 18/02/2012. Trois agents recenseurs ont été recrutés et seront présentés à la population par la presse et le site internet.

**PLU : AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :**

Daniel CEZARD en charge du projet PLU informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier avec un avis défavorable provenant de la chambre d'agriculture. Cet avis porte essentiellement sur le zonage. Il rappelle que l'avis de la Chambre d'agriculture n'est que consultatif et ne gêne en aucun cas la poursuite de la révision. Il sera joint au dossier d'enquête publique comme les autres avis et le commissaire enquêteur en tiendra compte dans son rapport.

Il sera organisé après l'enquête, une nouvelle réunion avec les PPA (personnes publiques associées).

## **TOUR DE TABLE**

**Equipements :**

- Acquisition de matériel pour espace jeux vers table de pique nique prévue début janvier 2012
- Les panneaux de basket extérieurs ont été changés.

**Médiathèque :**

- Une nouvelle animation est mise en place à/c du 31/01/2012, elle consiste en un échange sur la lecture d'un livre.

**Divers :**

- Problème d'insalubrité dans le quartier de l'ancienne usine frantissor.
- Il est signalé un problème de stationnement de véhicule gênant la visibilité vers la plateforme des poubelles de l'impasse des Sarrets.
- Projet gaz : travaux prévus en 2012.

**Distinctions :**

- Hélène Guillon (la favergeoise) est lauréate du prix de la création d'entreprise en milieu rural, prix décerné par Rhône Alpes initiative.
- Danielle Chenavier a été désignée par Jeunesse et sport pour recevoir la médaille de bronze pour son implication dans le monde associatif.

**Habitat :**

La commission logement a eu lieu et a proposé des candidatures pour les nouveaux logements SEMCODA, elle a pu répondre favorablement à la plupart des demandes et transmettra la liste au bailleur.

**Les dates :**

- Vœux du maire : 15/01/2012 à 10 h 30
- Vœux du personnel : 20/01/2012 à 19 h
- prochain conseil municipal : le 24/01/2012 à 20 h 30

Séance levée à 23 h 30.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Thierry **SEMANAZ**

Daniel **CEZARD**

Hugues **SCHIAVO**

Isabelle **CRETIN**

Jean-Michel **BATAILLON**

Paulette **MOREL**

Eric **RABATEL**

Jean-Marc **DAMAIS**

Olivier **CHOMEL**

Ntelo **KINZONZI**

Emmanuelle **ROCHIER**

Claude **SAVIGNAT BILLAUDOT**

Raphaëlle **REVENU CHARVET**